



16ème législature

Question N° : 12292	De M. Hubert Brigand (Les Républicains - Côte-d'Or)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Comptes publics
Rubrique > aménagement du territoire	Tête d'analyse > Moyens budgétaires alloués aux tiers-lieux	Analyse > Moyens budgétaires alloués aux tiers-lieux.
Question publiée au JO le : 24/10/2023 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Hubert Brigand attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur l'inquiétude exprimée par l'Association nationale des tiers-lieux au sujet de l'absence de garantie sur la pérennité du soutien qui leur est apporté par l'État. En effet, alors qu'une politique publique d'envergure a été amorcée, avec notamment un plan de 130 millions sous le Gouvernement de M. Castex et commence à porter ses fruits, les crédits qui seraient alloués aux tiers-lieux en 2024 ne représenteraient plus que 20 % de ce budget. Or cela reviendrait à stopper net le succès d'une politique publique coconstruite avec les tiers-lieux et serait un gâchis d'argent public. Pourtant, leur dynamique est bien réelle : de 1 800 tiers-lieux en 2018 à 3 500 cette année (25 000 emplois directs - 1 milliard de chiffres d'affaires en 2023), ils seront 5 000 en 2026. Ainsi, ils sont devenus un maillon territorial indispensable des transitions écologiques, sociales et économiques qui traversent le pays et participent activement à l'économie locale. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment il entend accompagner la montée en puissance des tiers-lieux.